



c'est mon
conseil communautaire

**Liste des délibérations
du conseil communautaire
du 19 Juillet 2022**



Retrouvez toutes les infos sur le www.valleesduclain.fr

Aslonnes - Château-Larcher - Dienné - Fleuré - Gizay - Iteuil - la Villedieu-du-Clain
- Marçay - Marnay - Marigny-Chémereau - Nieuil-l'Espoir - Nouaillé-Maupertuis -
Roches-Prémarie-Andillé - Smarves - Vernon - Vivonne

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 19 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 19 juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la Communauté de communes à La Villedieu-du-Clain, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président M. Gilbert BEAUJANEAU.

Date d'envoi de la convocation du conseil communautaire : mardi 12 juillet 2022.

Date de transmission des délibérations en Préfecture : jeudi 21 juillet 2022.

Date d'affichage : jeudi 21 juillet 2022.

Présents :

ASLONNES

CHATEAU-LARCHER

FLEURE

GIZAY

ITEUIL

MARCAY

MARIGNY-CHÉMEREAU

NIEUIL-L'ESPOIR

NOUILLE-MAUPERTUIS

ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ

SMARVES

VERNON

VIVONNE

M. BOUCHET et Mme SICARD ;

M. GARGOUIL et Mme PEIGNAULT ;

M. PERROCHES et Mme TUCHOLSKI ;

M. GRASSIEN ;

Mme MICAULT, MM. BOISSEAU et CINQUABRE ;

Mme GIRARD ;

M. PROUST (S) ;

MM. BEAUJANEAU et GALLAS ;

MM. BUGNET, PICHON et Mme BRUNET ;

MM. MARCHADIER, LOISEAU et Mme SAVIGNY ;

MM. GODET et SAUZEAU ;

MM. HERAULT et REVERDY ;

Mmes BERTAUD, GREMILLON, PROUTEAU, MM. BARBOTIN et
GUILLON ;

Excusés et représentés :

LA VILLEDIEU DU CLAIN

M. DUCHATEAU a donné pouvoir à M. MARCHADIER ;

Mme BOUTILLET a donné pouvoir à M. MARCHADIER ;

NIEUIL-L'ESPOIR

Mme AVRIL a donné pouvoir à M. BEAUJANEAU ;

Mme GERMANEAU a donné pouvoir à M. GALLAS ;

NOUILLE-MAUPERTUIS

Mme RENOUARD a donné pouvoir à Mme BRUNET ;

SMARVES

Mme PAIN-DEGUEULE a donné pouvoir à M. SAUZEAU ;

Mme ROUSSEAU a donné pouvoir à M. GODET.

Excusés :

DIENNE

Mme MAMES et M. BOTTREAU (S) ;

GIZAY

M. MORILLON (S) ;

ITEUIL

Mme MOUSSERION ;

MARCAY

M. CHARGELEGUE ;

MARIGNY-CHEMEREAU

Mme NORESKAL ;

MARNAY

M. CHAPLAIN et Mme LAVENAC (S) ;

VIVONNE

M. QUINTARD.

Secrétaire de séance :

Mme BERTAUD.

Assistaient à la séance :

M. POISSON et Mme POUPARD - Communauté de communes
des Vallées du Clain.

*(S) Délégué suppléant participant au vote qu'en l'absence du délégué titulaire de la commune concernée.

En application de l'article L.5211-40-2 du Code général des collectivités territoriales, les conseillers municipaux des communes membres d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui ne sont pas membres de son organe délibérant reçoivent également communication de la liste des délibérations examinées par l'organe délibérant de l'EPCI dans le délai d'un mois suivant chaque séance.

La liste des délibérations approuvée au conseil communautaire du 19 juillet 2022 est la suivante :

2022/108 : Administration générale : Modification du règlement intérieur de fonctionnement du conseil communautaire de la Communauté de communes des Vallées du Clain.

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2022/109. Administration générale : Versement d'une subvention exceptionnelle aux associations « Embellie » et « Courte Echelle ».

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et BOUCHET

Approuvé à l'unanimité.

2022/110 : Ressources-Humaines : Conclusion de deux contrats d'apprentissage pour le service cadre de vie de la Communauté de communes des Vallées du Clain.

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER

Approuvé à l'unanimité.

2022/111 : Ressources-Humaines : Recrutement des animateurs des accueils de loisirs communautaires en Contrat d'Engagement Educatif (CEE).

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER

Approuvé à l'unanimité.

2022/112 : Ressources-Humaines : Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet 35/35^{ème} (suite au recrutement d'un agent titulaire).

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER

Approuvé à l'unanimité.

2022/113 : Ressources-Humaines : Création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet 35/35^{ème} pour le poste de chargé de mission communication.

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER

Approuvé à l'unanimité.

2022/114 : Ressource-Humaines : Création d'un poste d'Educatrice de Jeunes Enfants (EJE) à temps complet 35/35^{ème} (suite mobilité professionnelle).

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER

Approuvé à l'unanimité.

2022/115 : Ressource-Humaines : Création d'un emploi non permanent à pourvoir dans le cadre d'un contrat de projet pour la mise en place de la Convention Territoriale Globale (CTG).

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER

Approuvé à l'unanimité.

2022/116. Voirie : Approbation du versement d'un fonds de concours par la commune de Roches-Prémarie-Andillé à la Communauté de communes dans le cadre du programme voirie 2022.

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2022/117 : Equipements sportifs : Approbation du règlement intérieur du stade semi-ouvert de tir à l'arc de Smarves.

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et DUCHATEAU

Approuvé à l'unanimité.

2022/118 : Prévention et gestion des déchets ménagers : Conclusion d'un groupement de commandes pour la vente des matériaux issus du tri des déchets ménagers et assimilés entre la Communauté de Communes des Vallées du Clain et les autres EPCI de la Vienne.

Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme GIRARD

Approuvé à l'unanimité.

2022/119 : Administration générale : Avis de principe de la participation à l'augmentation du capital de la SEML Patrimoniale de la Vienne par la Communauté de communes des Vallées du Clain.

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2022/120 : Administration générale : Rapport d'activité 2021 de la Communauté de communes des Vallées du Clain.

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

Questions diverses.

Agenda des réunions :

Le prochain bureau est fixé au **lundi 5 septembre 2022 à 14h30**
à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Le conseil communautaire fixé au **mardi 20 septembre 2022 à 18h00**
à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h10.

Le Président de la Communauté
de communes des Vallées du Clain
M. Gilbert BEAUJANEAU

La Secrétaire de séance
Mme Rose-Marie BERTAUD

